

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2010



Gestion Yvon Desormeaux Inc.
Comptable Agré

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2010

I N D E X

	<u>Pages</u>
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	
PRODUITS ET CHARGES	1
BILAN	2
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	3
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS	5-6-7



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

J'ai vérifié le bilan du CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DES LAURENTIDES au 31 mars 2010 et les états des produits et des charges, de l'état de l'évolution des actifs nets et de l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Les produits de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DES LAURENTIDES lui parviennent partiellement sous forme de contributions volontaires, dons et activités et ils ne prêtent pas à une vérification complète; en conséquence, ma vérification desdits produits a été limitée aux sommes inscrites aux livres de l'organisme. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et à la valeur nette.

À mon avis, à l'exception de l'effet d'éventuels redressements dont il est question au paragraphe précédent, que j'aurais pu juger nécessaire si j'avais été en mesure de vérifier intégralement les produits, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.


YVON DESORMEAUX
CA AUDITEUR

Ste-Anne-des-Lacs, Québec
le 09 juin 2010

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

PRODUITS ET CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement	609 800 \$	519 414 \$
Dons pénaux	10 125	2 500
Contributions pénales	25 278	20 535
Dons divers	-	500
Intérêts	1 111	4 374
Autres	<u>3 693</u>	<u>1 385</u>
	<u>650 007</u>	<u>548 708</u>
FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX		
Salaires	478 222	443 717
Bénéfices sociaux	72 352	64 689
Assurances	3 504	3 243
Cotisations et abonnements	165	165
Chauffage et électricité	2 545	2 889
Entretien général	3 046	3 587
Entretien bâtisse	1 192	11 650
Frais clinique	825	688
Frais d'administration	2 066	1 707
Fournitures et papeteries	4 412	3 946
Loyer autres	3 780	4 046
Loyer copropriété	(5 100)	(4 400)
Télécommunication	6 163	7 651
Frais de déplacement	14 146	16 317
Publicité	1 441	1 259
Taxes et permis	255	382
Honoraires professionnels	2 170	4 063
Intérêts dette long terme	1 987	2 287
Frais de formation	1 968	2 733
Activités	325	482
T.P.S. & T.V.Q. non remboursables	1 398	1 701
Amortissement	4 253	4 842
Frais de banque et autres	<u>1 209</u>	<u>1 045</u>
	<u>602 324</u>	<u>578 689</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) SUR LES CHARGES (PRODUITS)	<u>47 683 \$</u>	<u>(29 981) \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

BILAN

au 31 mars

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
<u>ACTIF</u>		
<u>ACTIF À COURT TERME</u>		
Encaisse et dépôt à terme - NOTE 3	250 849 \$	202 705 \$
T.P.S. & T.V.Q. à recevoir	6 857	5 459
Frais reportés aux prochain exercice	<u>7 445</u>	<u>7 095</u>
	265 151	215 259
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NOTE 4	<u>45 220</u>	<u>48 263</u>
	<u>310 371 \$</u>	<u>263 522 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
<u>PASSIF À COURT TERME</u>		
Créditeurs et frais courus - NOTE 5	59 580 \$	56 992 \$
Portion à court terme de la dette à long terme - NOTE 6	<u>3 745</u>	<u>3 415</u>
	63 325	60 407
DETTE À LONG TERME - NOTE 6	16 101	19 853
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets investis en immobilisations	25 374	24 995
Actifs nets réservés - Rénovations majeures	52 000	52 000
Actifs nets non affectés	<u>153 571</u>	<u>106 267</u>
	<u>230 945</u>	<u>183 262</u>
	<u>310 371 \$</u>	<u>263 522 \$</u>

APPROUVE :

 , administrateur

 , administrateur



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

				2010	2009
ACTIFS NETS	Investis en immobili- sation	Réserve pour Rénovations Majeures	Non affectés	Total	Total
Solde d'ouverture	24 995 \$	52 000 \$	106 267 \$	183 262 \$	213 243 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 253) \$ ¹		51 936 \$	47 683 \$	(29 981) \$
Réserve pour rénovations majeures	20 742 \$	52 000 \$	158 203 \$	230 945 \$	183 262 \$
Investissement en immobilisations	4 632 \$ ²		(4 632) \$ ³	- \$	- \$
Solde de clôture	25 374 \$	52 000 \$	153 571 \$	230 945 \$	183 262 \$
				4 253 \$	
¹ Amortissement					
				1 210 \$	
² Investissement en immobilisations	Acquisition net				
	Dette long terme			3 422 \$	
				4 632 \$	

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

au 31 mars 2010

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
<u>ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT</u>		
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	47 683 \$	(29 981) \$
Eléments sans incidence sur les liquidités Amortissement	<u>4 253</u>	<u>4 842</u>
	...51 936	(...25 139)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	840	9 329
Rentrées de fonds nettes - activités de fonctionnement	<u>52 776</u>	(15 810)
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisition d'immobilisations	(1 210)	(1 250)
Diminution de la dette à long terme	<u>(3 422)</u>	<u>(3 122)</u>
Sorties de fonds nettes - Activités de financement et d'investissement	<u>(4 632)</u>	<u>(4 372)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	48 144	(20 182)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>202 705</u>	<u>222 887</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN	<u>250 849 \$</u>	<u>202 705 \$</u>
 <u>LIQUIDITÉS</u>		
Les liquidités de l'état de l'évolution de la situation financière s'établissent comme suit :		
Encaisse	<u>250 849 \$</u>	<u>202 705 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2010

NOTE 1 - STATUT ET OBJET

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est normalement exempté des impôts sur le revenu.

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides est un organisme qui a pour but de venir en aide aux victimes d'actes criminels en mettant des ressources professionnelles à leur disposition et en les assistant dans leurs démarches.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Constatation des produits

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont recus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Certaines subventions sont comptabilisées à titre de produits reportés jusqu'au moment où des charges seront engagées.

b) Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon les méthodes et aux taux suivants:

Mobilier et équipement	20 % dégressif
Équipement de bureau	20 % dégressif
Équipement informatique	30 % dégressif
Bâtisse	04 % dégressif

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à 50 % du taux courant.

c) Apports non monétaires

Les apports non monétaires recus sous forme de biens-fonds et de matériel sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports non monétaires recus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés qu'à condition que leur juste valeur puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il s'agisse de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2010

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et de charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

NOTE 3 - DÉPÔT À TERME

Les dépôts à terme inclus dans l'encaisse sont pour un montant de 60 000 \$ à un taux de 0.20 % et un dépôt de 40 000 \$ à un taux de 0.15 % échéant avril 2010 et juin 2010 respectivement. Il n'y a aucune obligation sur ces dépôts à terme et le CAVAC peut en disposer comme il le veut.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

	2010		2009	
	Coût	Amortis- sément accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	6 235 \$	5 911 \$	324 \$	464 \$
Équipement informatique	30 851	25 640	5 211	5 982
Équipement de bureau	10 805	8 514	2 291	2 864
Bâtisse	<u>52 900</u>	<u>15 506</u>	<u>37 394</u>	<u>38 953</u>
	<u>100 791 \$</u>	<u>55 571 \$</u>	<u>45 220 \$</u>	<u>48 263 \$</u>

NOTE 5 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2010	2009
Comptes fournisseurs	3 772 \$	9 711 \$
Salaires à payer	15 512	14 269
Vacances à payer	<u>40 296</u>	<u>33 012</u>
	<u>59 580 \$</u>	<u>56 992 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2010

NOTE 6 - DETTE À LONG TERME

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur la bâtisse, d'un montant original de 82 125 \$, partager à 50 % par Mesure Alternative, soit un capital de 41 062 \$ pour CAVAC, remboursable par paiements hebdomadaires en capital et intérêts de 208 \$ au taux de 9.25 %, échéant en juin 2011 avec un échéancier jusqu'en juillet 2017.	19 846 \$	23 268 \$
Moins: Portion à court terme	<u>3 745</u>	<u>3 415</u>
	<u>16 101 \$</u>	<u>19 853 \$</u>

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2011 -	3 745 \$
2012 -	4 189 \$
2013 -	4 510 \$
2014 -	4 945 \$
2015 -	2 457 \$

NOTE 7 - TRANSACTIONS IMPORTANTES EN DÉBUT D'ANNÉE 2010-2011

Le Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels des Laurentides a vendu sa quote-part de la bâtisse le 23 avril 2010 pour la somme de 76 400 \$. L'organisme louera un local pour les années futurs.

NOTE 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur. Dans le cas des actifs et des passifs financiers à court terme, c'est en raison de leur réalisation prochaine.